	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031



2.1 : gaz inflammable.

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Aérosol.
 Nom commercial : ACTIVATEUR CYANO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/Fabricant : SADAPS BARDAHL CORPORATION
 BP 50050 MOUVAUX
 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

Distributeur : SADAPS BARDAHL CORPORATION
 BP 50050 MOUVAUX
 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence


+33 (0)1.45.42.59.59
 +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Dangers physiques** : Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Aerosol 1)
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 - **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)
- Texte des Phrases H : : SECTION 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



- **Code de pictogrammes de danger** : SGH02 - SGH07 - SGH09
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 - Ne pas respirer les gaz/aérosols
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection.
 - **Intervention** : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P391 - Recueillir le produit répandu.
 - **Stockage** : P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122 oF.
 - **Considérations relatives à l'élimination** : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
- **Contient** : Naphta léger (pétrole), hydrotraité
- **Autres** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Butane (butadiène < 0,1%)	: 25 - 50 %	106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32-XXXX	F+, R12 Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)

SADAPS BARDAHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : **+33 (0)1.45.42.59.59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 9

Edition révisée n° : 3

Date : 26 / 8 / 2015

Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013

ACTIVATEUR CYANO

5031

SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Solvant hydrocarboné (aliphatique) (benzène <0,1%)	: 25 - 50 %	64742-49-0	265-151-9	649-328-00-1	01-2119475515-33-XXXX	F: R11 Xn, R65 R67 Xi: R38 N; R51-53 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411)
Propane	: 10 - 25 %	74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-21-XXXX	F+; R12 ----- Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)
Acétone	: 3 - 10 %	67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49-XXXX	F: R11 R66 R67 Xi: R36 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336)
Isobutane	: 3 - 10 %	75-28-5	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27-XXXX	F+; R12 ----- Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)
N,N-diméthyl-p-toluidine	: 0,3 - 1 %	99-97-8	202-805-4	612-056-00-9	----	T; R23/24/25 R33 R52-53 ----- Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Acute Tox. 3 (H301) Aquatic Chronic 3 (H412) STOT RE 2 (H373)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Ingestion peu probable.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone.
Poudre.

SADAPS BARD AHL CORPORATION


BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France

TEL : +33 (0)3 10 38 38 38

FAX : +33 (0)3 51 08 90 51

MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Sable.

- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Ecarter toute source d'ignition.

Précautions individuelles : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

- **sur le sol** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

- **sur l'eau** : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Manipulation : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.


7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.

Durée de stockage : 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

- Butane (butadiène < 0,1%) : TLV© -TWA [ppm] : (MAK) 1000
- Butane (butadiène < 0,1%) : TLV© -TWA [ppm] : (ACGIH) 1000
- Butane (butadiène < 0,1%) : VME [ppm] : (France) 800
- Butane (butadiène < 0,1%) : VME [mg/m3] : (France) 1900
- Butane (butadiène < 0,1%) : VME [mg/m3] : (Allemagne) 4(II) DFG 2400
- Butane (butadiène < 0,1%) : VME [mL/m3] : (Allemagne) 4(II) DFG 1000
- Propane : TLV© -TWA [ppm] : (ACGIH) 1000
- Propane : TLV© -TWA [ppm] : (MAK) 1000
- Propane : TLV© -STEL [ppm] : (MAK) 4000
- Propane : VME [mg/m3] : (Allemagne) 4(II) DFG 1800
- Propane : VME [mL/m3] : (Allemagne) 4(II) DFG 1000
- Acétone : TLV© -TWA [mg/m³] : 1780
- Acétone : TLV© -TWA [ppm] : 750
- Acétone : TLV© -STEL [mg/m³] : 2380
- Acétone : TLV© -STEL [ppm] : 1000
- Acétone : TLV© : [mg/m3] 1210
- Acétone : VME [ppm] : 300
- Acétone : VME [mg/m3] : 1210
- Isobutane : TLV© -TWA [ppm] : 1000
- Isobutane : VME [mg/m3] : 2400
- Isobutane : VME [mL/m3] : 1000

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.(EN166).
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN374)
- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Légèrement jaune.

Odeur : Caractéristique.

- **Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- **pH** : Non applicable.
- **Point de fusion / Point de congélation** : Aucune donnée disponible.
- **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C]** : Aucune donnée disponible.
- **Point d'ébullition final [°C]** : Aucune donnée disponible.
- **Point d'éclair [°C]** : -60°C
- **Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- **Inflammabilité** : 365°C
- **Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)** : 1.5 10.9

SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 9

Edition révisée n° : 3

Date : 26 / 8 / 2015

Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013

ACTIVATEUR CYANO

5031

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- **Pression de vapeur** : 8300 hPa (20°C)
- **Densité de vapeur** : Aucune donnée disponible.
- **Densité relative** : 0.63 g/cm³ (20°C)
- **Solubilité** : Produit insoluble dans l'eau.
- **Coefficient de partage : n-octanol / eau** : Aucune donnée disponible.
- **Température d'auto-inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- **Température de décomposition** : Aucune donnée disponible.
- **Viscosité** : Aucune donnée disponible.
- **Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible.
- **Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : COV : 99%

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 2

Voir le Récapitulatif des Risques

- **Inhalation** : • Solvant hydrocarboné (aliphatique) (benzène <0,1%) : Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 5
- **Cutanée** : • Solvant hydrocarboné (aliphatique) (benzène <0,1%) : Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2000
- **Ingestion** : • Solvant hydrocarboné (aliphatique) (benzène <0,1%) : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000

SADAPS BARD AHL CORPORATION


BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France

TEL : +33 (0)3 10 38 38 38

FAX : +33 (0)3 51 08 90 51

MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

UN1950 AÉROSOLS, inflammables (Butane (butadiène < 0,1%), Propane), 2.1, 5F, (D)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 - Etiquetage ADR



ADR/RID : 2.1 : gaz inflammable.
 : Classe : 2
 Groupe : F

I.D. n° : --


- Désignation officielle de transport : UN1950 AÉROSOLS, inflammables (Butane (butadiène < 0,1%), Propane), 2.1, 5F, (D)

Transport terrestre

- ADR Classe : 2

- Groupe d'emballage ADR : F

-

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Transport par mer

- **Code IMO-IMDG** : Classe
2.1

Groupe d'emballage IMO : -

- **IMDG-Pollution marine** : Yes

- **EMS-Nr** : F-D
S-U

- **ICAO/IATA** : Packaging instructions cargo : 203
Packaging instructions passenger: 203

- **Désignation officielle de transport** : AEROSOLS, inflammable

- **IATA - Classe ou division** : 2

14.4. Groupe d'emballage

F

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. **PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.**

Autres données : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires


15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français : Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 9
		Edition révisée n° : 3
		Date : 26 / 8 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 10 / 2013
ACTIVATEUR CYANO		5031

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases H :	: H220 - Gaz extrêmement inflammable. H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H301 - Toxique en cas d'ingestion. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H311 - Toxique par contact cutané. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H331 - Toxique par inhalation. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Texte des Phrases R :	: R11 : Facilement inflammable. R12 : Extrêmement inflammable. R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R33 : Danger d'effets cumulatifs. R36 : Irritant pour les yeux. R38 : Irritant pour la peau. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Utilisations recommandées & restrictions	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Autres données	: Etiquette : 5031 R1 Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Date d'impression	: 26 / 8 / 2015

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document